



Bonne nouvelle! Cet été, la Ville de Saint-Honoré offrira un service de camp de jour qui se voudra toutefois différent de celui qui est généralement proposé. Il s'agit d'un service exceptionnel de garde de dépannage qui sera réservé pour les enfants des parents devant travailler hors de la maison durant la période estivale.

La situation actuelle, engendrée par la pandémie, impose au Service des sports et loisirs de revoir et redéfinir son offre de service pour se conformer au nouveau mode de fonctionnement recommandé par la Santé publique et l'Association des camps du Québec pour prévenir la transmission de la Covid-19.

Ces nouvelles directives, en contexte de camps, sont définies en fonction de 4 critères soit de :

- 1) maintenir la distanciation sociale,
- 2) privilégier les activités extérieures par rapport aux activités intérieures,
- 3) réduire au minimum les contacts entre les participants et,
- 4) appliquer des mesures sanitaires rigoureuses aux lieux et aux participants

Le défi sera, sans aucun doute, de taille mais notre équipe d'animation fera assurément tout ce qui est en son pouvoir pour appliquer les nouvelles normes et faire vivre aux enfants une expérience estivale haute en couleurs, amusante et stimulante comme elle a l'habitude de le faire.

## **CLIENTÈLE VISÉE**

- Le service de camp de jour est offert aux enfants d'âges scolaires du primaire.
- Les enfants doivent obligatoirement avoir débuté leur scolarisation à l'année 2019-2020 pour prendre part au camp de jour et ne pas avoir plus de 12 ans tout au long de ce dernier.
- En raison des ratios d'animation imposés par la Santé publique qui affectent notre capacité d'accueil, le camp de jour est offert en priorité aux enfants des citoyens de Saint-Honoré dont les parents doivent travailler hors de la maison durant la période estivale.

Note : Ainsi, les familles dont un des parents demeurent à la maison, même s'il est en situation de télétravail, ne peuvent utiliser ce service afin que les familles ne possédant aucune alternative de garde puissent bénéficier de ce service de dépannage. Une attestation d'emploi de l'employeur est exigée et devra être fournie pour finaliser le processus d'inscription. Un délai de 48 heures, suivant la date d'inscription, est accordé pour transmettre le document au Service des sports et loisirs. Si cela n'est pas fait selon les exigences, l'inscription sera annulée et réattribuée.

## PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS

La programmation des activités est composée d'activités sportives, culturelles, artistiques et éducatives organisées. Les jeux libres, les sorties locales et les fêtes thématiques sont également à l'horaire pour compléter le programme de divertissement des participants.

Ce n'est pas moins de 25 blocs d'activités qui sont proposés hebdomadairement pour amuser et captiver les enfants. Chacun des blocs possède une thématique distincte avec un contenu d'animation qui est renouvelé à toutes les semaines pour maintenir l'intérêt et favoriser la participation active des jeunes.

Une équipe expérimentée de moniteurs énergiques, qualifiés (premiers soins et DAFA) et passionnés par les enfants assure aux participants de vivre une thématique d'animation enjouée, diversifiée et adaptée selon les âges. Le tout pour rendre l'expérience du camp de jour la plus mémorable qu'elle soit.

Note : En raison du contexte actuel et du nombre de passagers autorisé par la Santé publique pour le transport en autobus scolaire, aucune sortie hebdomadaire hors de Saint-Honoré ne sera effectuée.

## HORAIRE ET TARIFICATION

Le camp de jour de dépannage **est offert du jeudi 25 juin au vendredi 14 août**. Une interruption des activités est prévue le mercredi 1<sup>er</sup> juillet pour la Fête du Canada.

### Horaire d'ouverture

Le camp de jour est exceptionnellement offert, cet été, en un forfait unique et selon un horaire modifié en comparaison de l'an dernier. Aucun service de garde ne sera disponible avant et après les heures proposées. Ces modifications se sont avérées nécessaires en raison de la distanciation sociale qui doit être respectée et de l'impossibilité de recevoir en grand nombre les jeunes dans une seule et même salle.

Toutes les activités quotidiennes (intérieures et extérieures) se dérouleront, sans exception, en petits groupes qui seront définis selon les ratios recommandés par la Santé publique. Chacun de ces groupes aura un local et un moniteur distinct afin de réduire au minimum les contacts directs et indirects entre les participants. Les jeunes seront donc pris en charge dès leur arrivée par leur moniteur respectif et devront le rejoindre à son local selon les heures de la période d'accueil. Les activités encadrées du camp de jour prendront fin à 15 h 30 et feront place aux activités libres qui seront toujours en présence de leur moniteur jusqu'à leur départ.

<b>Période d'accueil</b>	entre 7 h 30 à 8 h 30 (jeux libres sous supervision)
<b>Camp de jour</b>	de 8 h 30 à 15 h 30 (activités structurées)
<b>Période de départ</b>	entre 15 h 30 à 16 h 30 (jeux libres sous supervision)

## Coûts d'inscription

Forfait	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>e</sup> enfant	3 <sup>e</sup> enfant et +
Camp de jour de dépannage	300 \$	255 \$	225 \$

## Sites du camp de jour

Le camp de jour de dépannage se déroulera exceptionnellement sur 3 sites soit au Centre récréatif de Saint-Honoré, à l'école La Source ainsi qu'à l'école Jean-Fortin. La répartition des groupes, à chacun de ses sites, sera faite selon les âges et demeurera fixe pour tout l'été. Vous serez informé du site correspondant au groupe de votre enfant par courriel dans la semaine précédant le début du camp.

**IMPORTANT :** Comme il n'a y pas de service de garde commun, votre enfant devra se présenter, tous les matins, au site qui lui sera désigné. Un responsable sera sur place (dans chacun des sites) pour accueillir votre enfant dès son arrivée.

## **INSCRIPTION**

Inscription en ligne : **dès le dimanche 31 mai à 8 h**, via le site internet de la ville au [www.ville.sthonore.qc.ca](http://www.ville.sthonore.qc.ca)

***IMPORTANT – N'oubliez pas qu'avant de procéder à l'inscription, vous devez créer votre COMPTE LOISIRS et qu'il doit être approuvé par notre système. Donc, créez-le sans plus tarder si cela n'est pas déjà fait!***

## Note :

- Les places sont limitées. Les inscriptions seront traitées ainsi : premier arrivé, premier servi.
- Il est possible de payer par carte de crédit, chèques ou prélèvements bancaires. Les chèques doivent être libellés au nom de la Ville de Saint-Honoré. Toutefois les frais d'inscription doivent être entièrement **acquittés avant le vendredi 19 juin**. Au-delà de ce délai, l'inscription sera annulée et réattribuée.
- La fiche santé de l'enfant contenant les informations essentielles à la sécurité du jeune est obligatoire et doit être compléter ou mise à jour en ligne au moment de l'inscription. Dans le cas d'une mise à jour, il est important de vous assurer que les renseignements fournis l'an dernier sont toujours exactes et valides. Vous devez également compléter une fiche santé pour chaque enfant inscrit.
- Tout besoin particulier pour un jeune nécessitant un encadrement spécifique doit obligatoirement nous être communiqué au moment de l'inscription. Dans le cas contraire, nous nous réservons le droit d'annuler une inscription en tout temps.

- Aucune demande de changement de groupe ne sera traitée pendant la durée du camp de jour. Les groupes sont faits de façon aléatoire par notre système informatique selon la date de naissance de l'enfant (âge en date du 30 septembre 2019).
- La période d'inscription doit être respectée afin d'obtenir une place. La date limite d'inscription est le 5 juin 2020 selon les places restantes à cette date.

### **SÉANCE D'INFORMATION POUR LES PARENTS**

Comme il est actuellement impossible d'effectuer des rassemblements de groupe, la traditionnelle séance d'information pour les parents ne pourra avoir lieu. Par conséquent, une correspondance vous sera transmise le mercredi 10 juin. Vous recevrez par courriel le GUIDE DU PARENT comprenant toute l'information relative sur le camp de jour et son équipe d'animation. Les coordonnées du groupe Facebook du camp de jour vous seront également partagées afin que vous puissiez y adhérer et recevoir les communications ultérieures.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec Marie-Josée Paquet, directrice du Service des sports et loisirs au 418 673-3405 ou inscrivez-vous en ligne via le site internet de la ville au [www.ville.sthonore.qc.ca](http://www.ville.sthonore.qc.ca)